ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 100948

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'accompagnement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. 850 000 personnes sont directement touchées par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. En 2020, 1,3 million personnes seront concernées par la maladie et 2,1 millions en 2040. Les malades d'Alzheimer sont une lourde charge pour les familles qui peinent dans leur rôle de soignant et les malades en stade avancé ont besoin d'une prise en charge quasi permanente dans des structures adaptées et médicalisées. Sachant que le nombre de places en maisons spécialisées sont très insuffisantes et que le maintien à domicile des malades fait partie des priorités du plan Alzheimer 2008-2012, il lui demande donc de bien vouloir lui dresser un bilan de ce plan.

Données clés

Auteur : M. Jean-Christophe Lagarde
Circonscription : Seine-Saint-Denis (5e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100948
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1692
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)